



## 2° Compte

Monsieur le  
le Trésorier  
Le Conseil  
Après s'être  
décisions  
détail des  
recettes, le

CHAP	
11	CHA
12	CHA
65	AUT
66	CHA
67	CHA
68	

## 2° Compte

Monsieur le

Le Conseil

Après s'être

rattachent,

celui des n

le compte

comptes de

1.1.1.1

è Affe

Résultat

En couvert

(recette bu

En dotation

(recette bu

En excédent

(recette no

le buo

CHA



1
1
4

Les subv

ARTICL
<b>6574</b>

65736

65737



Ø Deux  
de Développer

Ø Un à M

Le Plan c

è Subve  
35 %

à 1

ANNEE

0 VION

ANNEE

0 VION

0 VION

0 VION

x VION

Podensac qui  
réaliser.

Le Cons  
symbolique et  
cette opération

8° Autor  
foyer dans le c

M. i.